



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 125 spécial publié le 23 novembre 2016

Sommaire affiché du 23 novembre 2016 au 22 janvier 2017

SOMMAIRE

DDT

- arrêté n° 2016 - DDT - SEA - 972 du 16 novembre 2016 modifiant l'arrêté préfectoral n° 2012-540 du 3 décembre 2012 fixant la composition de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Service Economie Agricole**

**ARRÊTÉ n° 2016 – DDT – SEA – 972 du 16 novembre 2016
modifiant l'arrêté préfectoral n° 2012-540 du 3 décembre 2012
fixant la composition de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)**

**LA PRÉFÈTE DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole**

VU le Code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R 313-1 et suivants ;

VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition des commissions à caractère consultatif ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions à caractère consultatif ;

VU l'arrêté n° 2006-1035 du 4 septembre 2006 instituant la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture ; modifié par les arrêtés suivants : n°2006-1053 du 28 septembre 2006 et n°2007-025 du 22 mars 2007 ;

VU l'arrêté n° 2012-540 du 3 décembre 2012 fixant la composition de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture ;

VU l'arrêté n°2012-486 du 7 novembre 2012 fixant la liste des organisations syndicales d'exploitants agricoles habilitées à siéger dans le département de l'Essonne au sein de certains organismes ou commissions ;

VU les consultations écrites en date du 10 novembre 2016 des organisations professionnelles et syndicales ;

VU le décret du 21 avril 2016, portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, en qualité de préfète de l'Essonne ;

SUR proposition du directeur départemental des territoires de l'Essonne :

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2012 fixant la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture de l'Essonne, placée sous la présidence du préfet ou de son représentant, est modifiée comme suit aux paragraphes suivants :

6 - Trois représentants de la chambre interdépartementale d'agriculture de l'Ile-de-France

TITULAIRE **Monsieur Pierre MARCILLE**
33 RUE DE L'ORME
91810 VERT LE GRAND

Suppléants **Monsieur Laurent HARRAU**
11, Grande Rue
91780 MEROBERT

Monsieur Damien GREFFIN
Les Grains d'Or
91150 ETAMPES

TITULAIRE **Monsieur Philippe MORCHOISNE**
17, rue du 19 Mars 1962
91150 MORIGNY CHAMPIGNY

Suppléants **Madame Marie-Françoise CHARON**
Ferme de Champdoux
91150 ETAMPES

Monsieur Patrice SAINSARD
Le Tertre
91490 MILLY LA FORET

- dont un au titre des sociétés coopératives agricoles ;

TITULAIRE **Monsieur Fabien PIGEON**
5, Grande Rue
91580 CHAUFFOUR LES ETRECHY

Suppléant **Monsieur Stéphane BESNARD**
8, rue de la Plaine
91150 MESPUITS

8 - Deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture, dont un au titre des entreprises agroalimentaires non coopératives, l'autre au titre des coopératives ;

a) Au titre des sociétés coopératives

TITULAIRE **Monsieur Thierry SIROU**
2 rue de Villevert
91410 RICHARVILLE

Suppléant **Monsieur Jean Marc DUPRE**
46 rue de la Manufacture
45160 OLIVET

9 - Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale habilitées en application de l'article 1er du décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions, dont au moins un représentant de chacune d'elles ;

a) Au titre de la Union des syndicats Coordination rurale d'Ile de France

TITULAIRE **Monsieur Didier HARDOUIN**
3 Hameau de Retolu
91890 VIDELLES

Suppléants **Mademoiselle Marine HARDOUIN**
Ferme des Guingauds
91410 AUTHON LA PLAINE

Monsieur Jean-Claude CITRON
Ferme de Malvoisine
91750 CHAMPCUEIL

b) Au titre des Jeunes Agriculteurs

TITULAIRE **Monsieur Frédéric ARNOULT**
4 bis route de Vayres
91880 BOUVILLE

10 - Un représentant des salariés agricoles présenté par l'organisation syndicale de salariés des exploitations agricoles la plus représentative au niveau départemental ;

TITULAIRE **Monsieur Christian VERSCHUERE**
Ferme de Brateau
91770 SAINT VRAIN

11 - Deux représentants de la distribution des produits agroalimentaires, dont un au titre du commerce indépendant de l'alimentation ;

Pas de réponse de l'organisme consulté.

12 - Un représentant du financement de l'agriculture ;

TITULAIRE **Monsieur François IMBAULT**
6 bis rue de la Platerie
91150 ETAMPES

Suppléant **Monsieur Vincent SYTSMA**
6 bis rue de la Platerie
91150 ETAMPES

13 - Un représentant des fermiers-métayers ;

TITULAIRE **Monsieur Frédéric LEFEVRE**
Ferme de Coignampuits
91720 COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE

Suppléants **Monsieur Jean-Pierre SCHINTGEN** **Monsieur Laurent CIRET**
Ferme de Montaubert Ezerville
91810 VERT-LE-GRAND 91150 ROINVILLIERS

14 - Un représentant des propriétaires agricoles ;

TITULAIRE **Monsieur Xavier SAGOT**
5 rue des Ouches
91740 CONGERVILLE-THONVILLE

Suppléant **Monsieur Frédérique RAMBAUD**
Ferme des Guinguauds
91410 AUTHON LA PLAINE

15 - Un représentant de la propriété forestière ;

TITULAIRE **Monsieur François de CUREL**
11 place Adolphe Cheriou
75015 PARIS

Suppléant **Madame Danielle ALBERT**
20 voie Gouttins
91530 VAL SAINT GERMAIN

16 - Deux représentants des associations agréées pour la protection de l'environnement ;

Pas de réponse des organismes consultés.

17 - Un représentant de l'artisanat ;

TITULAIRE **Monsieur Alain GERVAIS**
20 rue de Villasceau
91620 NOZAY

Suppléant **Monsieur Flavien TOURNADRE**
11 chemin des moulins
77166 EVRY GREGY SUR YERRES

18 - Un représentant des consommateurs ;

Pas de réponse des organismes consultés.

19 - Personnes qualifiées ;

a) Au titre de la Chambre des notaires de l'Essonne

TITULAIRE **Maître François-Xavier KNEPPERT**
40 rue Louis Moreau BP 131
91153 ETAMPES

ARTICLE 2 : L'arrêté n° 2013-243 du 10 juin 2013 modifiant l'arrêté n° 2012-540 du 3 décembre 2012 est abrogé.



Josiane CHEVALIER